



Avis d'enquête publique

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Saignon (84400)

Par arrêté n°70-2019 du 22 octobre 2019, monsieur le Maire de Saignon a prescrit l'ouverture de l'enquête publique portant sur le projet de Plan local d'urbanisme pour une durée de 31 jours consécutifs à compter du mercredi 13 novembre 2019 à 9h jusqu'au vendredi 13 décembre à 17h inclus.

Le projet de Plan local d'urbanisme vise à :

- Assurer et coordonner la croissance démographique et le développement économique du territoire,
- préserver et renforcer les éléments de l'identité Saignonnaise qui font son attractivité,
- renforcer les atouts de l'organisation territoriale actuelle de la commune,
- s'inscrire dans une démarche de territoire durable respectant l'histoire et l'identité de la commune.

Le projet a été soumis à évaluation environnementale, laquelle est jointe au dossier d'enquête publique ainsi que l'avis de l'autorité environnementale.

Monsieur Guy BEUGIN, capitaine de Police en retraite, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal administratif de Nîmes.

Le commissaire enquêteur se tiendra à disposition du public et recevra les observations écrites et orales à la mairie de Saignon, siège de l'enquête, aux dates et heures suivantes :

- **Mercredi 13 novembre de 9h à 12h,**
- **Jeudi 21 novembre de 14h à 17h,**
- **Mercredi 27 novembre de 9h à 12h,**
- **Jeudi 05 décembre de 15h30 à 18h30,**
- **Vendredi 13 décembre de 14h à 17h.**

Le dossier d'enquête publique pourra être consulté, sur support papier et sur un poste informatique, en mairie de Saignon sise 26 Place de l'Eglise 84400 Saignon pendant toute la durée de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie : du lundi au vendredi de 8h à 12h30.

Le dossier sera également consultable sur le site internet suivant : <https://www.registre-dematerialise.fr/1766>.

Toute personne pourra, sur sa demande adressée au maire et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique.

Un registre d'enquête établi sur feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur sera tenu à la disposition du public en mairie de Saignon pendant toute la durée de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie indiqués précédemment.

Pendant toute la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête papier mis à disposition en mairie ou sur le registre dématérialisé accessible à l'adresse internet suscitée. Les observations pourront également être adressées par écrit à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur à la mairie de Saignon (26 Place de l'Eglise 84400 Saignon) ou par email à l'adresse : enquete-publique-1766@registre-dematerialise.fr, en indiquant dans l'objet « enquête publique pour le Plan Local d'Urbanisme de Saignon ».

Au terme de l'enquête, le projet de Plan Local d'Urbanisme pourra éventuellement être modifié avant d'être approuvé par délibération du Conseil municipal de la commune de Saignon.

Les rapports et conclusions du commissaire enquêteur seront déposés à la mairie de Saignon pour être tenus à la disposition du public (et sur le site internet <https://saignon.pagesperso-orange.fr>) pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, ainsi qu'à la Préfecture de Vaucluse.

La personne responsable du projet, auprès de laquelle des informations peuvent être demandées, est Monsieur Jean-Pierre HAUCOURT, Maire de la commune de Saignon (tél. : 04.90.74.16.30).

Fait à Saignon, le 23 octobre 2019

Le Maire

Jean-Pierre HAUCOURT

